

Compte-rendu de la 3^{ème} réunion du Comité d'orientation du Centre de ressources EEE 31 mars 2022

Le Comité d'orientation du Centre de ressources EEE (CDR EEE) est une instance stratégique de réflexion complémentaire de l'instance technique du CDR EEE, le réseau d'expertise scientifique et technique du CDR EEE (REST EEE). L'objectif de ce Comité est d'apporter un avis sur les activités du CDR EEE mais également d'exprimer visions et propositions sur ses perspectives. Il est composé des pilotes du Centre de ressources, de représentants de quelques structures nationales clés et de personnes invitées pour leur expertise et leur expérience reconnues sur les EEE. Il se réunit une fois par an. Sa composition et les précédents comptes-rendus sont disponibles [ici](#).

Bilan des actions menées en 2021 et programme d'action 2022

[Présentation disponible ici](#)

Le fonctionnement, les objectifs et la gouvernance du CDR EEE sont rappelés. Les principales réalisations de la première année de la convention de coopération OFB/UICN Comité français, qui s'étale sur la période 2021-2024, sont présentées.



L'équipe du Centre de ressources a été fortement mobilisée pour la coordination et la rédaction de trois publications : un [guide pour accompagner le traitement des déchets de plantes exotiques envahissantes](#) (publié en mars 2021), un éclairage scientifique sur les liens entre le changement climatique et les EEE et les conséquences de la gestion (en cours de maquettage) et une nouvelle compilation de retours d'expérience (CPA Vol. 4, en cours de maquettage également).

Le cycle de formation maintenant mis en œuvre depuis 2 ans se poursuit au rythme de deux formations par an. Ces formations sont certifiées [Qualiopi](#) et une partie de l'équipe du CDR EEE a bénéficié d'une formation de formateur.

Un travail d'amélioration de la coopération entre le CDR EEE et les initiatives sur les EEE émanant des acteurs territoriaux, comme les REX et les sites internet dédiés aux EEE, a été initié, avec la rédaction de deux notes pour guider les acteurs territoriaux sur ces sujets

et éviter d'éventuelles redondances avec les outils et actions mis en place par le CDR EEE à l'échelle nationale.

Enfin, le CDR EEE a continué d'accompagner le MTE dans la mise en place de politiques publiques sur les EEE. Il a notamment participé à l'élaboration du plan d'action sur les voies d'introduction et a été auditionné dans le cadre de la mission parlementaire sur les plantes exotiques envahissantes menée par une quinzaine de députés de métropole et d'outre-mer.

Un panorama de la réglementation relative aux EEE sera réalisé en 2022, afin d'actualiser le travail mené en 2015 (chapitre 2 du CPA vol. 1). Ce travail permettra d'intégrer la réglementation sur les ENI marines et celle des collectivités françaises d'outre-mer. Ce travail sera mis en ligne sur le site internet du CDR EEE à la fin de l'année. Une note de cadrage est en cours de rédaction par l'équipe du CDR EEE, associant les différentes directions de l'OFB dont la Direction de la police. Un volume de la collection « Comprendre pour agir » (CPA) de l'OFB, portant sur les ENI marines, est également attendu pour début 2024. Cet ouvrage sera dédié à la connaissance des invasions biologiques en milieu marin et apportera des clés pour la surveillance et la détection des ENI en métropole. Une note de cadrage a également été rédigée par l'équipe du CDR EEE et PatriNat (C. Massé).

Au sujet du panorama de la réglementation sur les EEE, le Comité d'orientation souligne l'importance de prendre en compte l'ensemble des textes réglementaires portant sur les EEE (chasse, pêche, etc.) et pas uniquement la réglementation dédiée aux EEE. La réglementation sanitaire doit également faire partie de ce panorama. Ce travail devra rappeler l'intégration interministérielle nécessaire à la mise en œuvre de la réglementation et sera très utile pour les services de tous les ministères concernés à un titre ou un autre par les EEE.

Annonces ministérielles et rôle du Centre de ressources

Le MTE (François Delaquaize) rappelle les actualités réglementaires concernant les EEE. Le troisième complément de la liste européenne va être voté par les Etats membres en mai et le règlement d'exécution associé devrait être publié en juin. Pour la première fois, un complément national (pour la métropole) est proposé à cette mise à jour européenne. [7 espèces](#) vont ainsi être ajoutées à la réglementation nationale. Une [consultation publique](#) sur le projet d'arrêté portant mise à jour des listes d'espèces exotiques envahissantes animales et végétales sur le territoire métropolitain a eu lieu pendant le mois de mars.

Conformément aux exigences du règlement européen relatif aux EEE, un [plan d'action pour prévenir l'introduction et la propagation des EEE](#) a été lancé en mars 2022. Il vient en renfort du volet prévention de la Stratégie nationale relative aux EEE (SN EEE) et pose les bases d'une action collective pour la prévention de l'introduction et de la propagation des EEE les plus préoccupantes au niveau européen ou national, en renforçant notamment la détection précoce et la réaction rapide. Il couvre l'ensemble du territoire national (métropole et territoires ultramarins, avec certaines dispositions renforcées pour ces derniers) et propose des priorités d'intervention dans 4 volets et 19 actions. Un comité de pilotage interministériel, rassemblant les MTE, le MAA, le MSS, le MOM et le MEAE, sera constitué, ainsi qu'un comité technique. Une conférence annuelle permettra d'informer l'ensemble des parties prenantes de la mise en œuvre de ce plan.

Afin de pouvoir intervenir sur les EEE déjà implantées sur le territoire, la Secrétaire d'État Bérangère Abba a souhaité accompagner ce plan de la mise en place d'opérations « coup de poing ». Ce programme serait mis en place de 2022 à 2025 et permettrait la mise en œuvre de 500 opérations de gestion. En 2022, il devrait bénéficier d'un soutien de 1,5 millions d'euros du MTE pour financer 50 opérations. Un appel à projets permettra de sélectionner les dossiers candidats. Les critères d'éligibilité et de sélection des dossiers sont en cours de construction par le MTE avec notamment l'appui de l'OFB et du Comité de suivi de la SN EEE.



Le Comité d'orientation est interrogé sur le rôle que pourrait jouer le CDR EEE dans l'accompagnement de ces nouvelles mesures déployées par le MTE. Le MTE souhaiterait que le CDR EEE puisse donner accès à des informations grand public sur les EEE et qu'il amplifie son rôle de plateforme centralisant toutes les informations sur le sujet, mais le CDR EEE s'adresse spécifiquement aux professionnels et la communication "grand public" ne fait pas partie de ses missions. Un accès vers des pages grand public sur les EEE, créées sur le site de l'OFB par son service communication, pourrait néanmoins être proposé. Une entrée par grand type d'acteurs (je suis... un professionnel, un particulier, une association, un service de l'Etat, etc.) pourrait permettre d'orienter les utilisateurs du site internet.

Le déploiement de services civiques sur les EEE, qui fait également partie des annonces ministérielles, devra nécessairement être accompagné d'actions de formation. Le CDR EEE pourrait initier des réflexions sur la conception d'un MOOC destiné aux services civiques mais permettant également de communiquer largement sur la problématique des EEE (professionnels, étudiants, élus, citoyens...). La création et le déploiement d'un MOOC pourraient faire partie de la prochaine feuille de route du CDR EEE, pour la période 2024-2027.

Concernant les « opérations coup de poing », le Comité d'orientation insiste pour que les outre-mer soient bien éligibles aux financements. Le CDR EEE pourra jouer un rôle d'accompagnement de cette initiative dans les étapes de cadrage initial du projet mais son investissement doit rester limité quant à la valorisation des actions qui seront menées, car il ne sera pas possible de rédiger des retours d'expériences de gestion (REX) pour les 500 opérations annoncées. Le CDR EEE pourra faire une sélection des meilleurs projets qui mériteraient d'être valorisés de cette manière.

Le Comité d'orientation soulève également les risques que peut représenter un investissement trop important du CDR EEE dans l'accompagnement de ces opérations coup de poing. Le renforcement de l'équipe pour répondre à ces nouveaux besoins demanderait un investissement en ressources humaines supplémentaire, ce qui alourdirait le fonctionnement du CDR EEE, risquant en conséquence d'impacter la réactivité du CDR EEE et la dynamique du réseau.

Proposition d'appel à projets Invabio 2

[Présentation disponible ici](#)

Le contexte d'élaboration d'une note de cadrage pour un éventuel appel à projets Invabio 2 est rappelé. Cette proposition a été établie par le CDR EEE et le Réseau EEE en outre-mer, en lien avec le groupement de recherche (GDR) CNRS Invasions biologiques. Sa rédaction a mobilisé près de 80 experts de métropole et d'outre-mer lors d'ateliers organisés au printemps 2021, au cours desquels 300 propositions ont été formulées et synthétisées. Trois objectifs ont ainsi été identifiés :

- Développer et mettre à disposition des méthodes, outils et indicateurs transposables aux gestionnaires et décideurs ;
- Evaluer et répondre aux enjeux émergents de la prévention et de la gestion des EEE ;
- Approfondir la compréhension des mécanismes qui sous-tendent les invasions biologiques et leurs conséquences pour mieux les anticiper et les gérer.

La note maintenant finalisée est accessible [ici](#).

L'équipe du CDR EEE interroge le Comité d'orientation sur les prochaines étapes à conduire pour diffuser cette note et concrétiser l'appel à projets.

Le MTE semble l'institution la mieux positionnée pour porter cet appel à projets, et des discussions avec le MAA et le MSS mériteraient d'être engagées pour obtenir un soutien supplémentaire si certains projets abordent la problématique sanitaire et économique des invasions biologiques. Le rôle que pourrait jouer l'OFB est à définir et la note sera transmise au sein de la DRAS. Il serait intéressant

d'identifier les financeurs en fonction des différents axes et objectifs de l'appel à projets, pour mieux les cibler. La note sera diffusée au Comité de pilotage interministériel constitué dans le cadre du plan d'action sur les voies d'introductions, aux parlementaires ayant participé à la mission sur les EEE en 2021, aux membres du REST, au réseau EEE outre-mer et au GDR Invasions biologiques, qui pourront relayer la note au sein de leurs propres réseaux. La FRB sera également sollicitée. Il sera important de diffuser la note au nouveau cabinet du ou de la ministre en charge de l'écologie après les élections.

Le montant qui pourrait être dédié à l'appel à projets n'a pas été évalué mais il serait souhaitable que l'enveloppe soit à minima similaire à celle du premier appel à projets Invabio, soit 3 millions d'euros.

L'équipe du CDR EEE se donne jusqu'à fin 2023 pour diffuser la note et concrétiser cette proposition d'appel à projet.

Version du 3 mai 2022.

Rédaction : Emmanuelle Sarat, Comité français de l'UICN.

Contributions et relectures : Aurélien Daloz, OFB, Alain Dutartre, expert indépendant, Madeleine Freudenreich et Clara Singh, Comité français de l'UICN

Liste des participants

Connectés :

Annie Aboucaya (Parc national de Port Cros)
Arnaud Albert (OFB – DRAS)
Isabelle Bracco (DEAL La Réunion)
Aurélien Daloz (OFB - DAC)
Jean-Patrice Damien (PNR Brière)
François Delaquaize (MTE)
Alain Dutartre (expert indépendant)
Pierre Ehret (MAA)
Ségolène Faust (DREAL Centre Val-de-Loire)
Madeleine Freudenreich (UICN Comité français)
Valérian Gratpain (MSS)
Coraline Jabouin (OFB - DAC)
Florian Kirchner (UICN Comité français)
Jean-François Maillard (OFB – DRAS)
Stéphanie Morelle (FNE)
Jean-Philippe Reygrobellet (EPTB des Gardons)
Nicolas Poulet (OFB – DRAS)
Emmanuelle Sarat (UICN Comité français)
Clara Singh (UICN Comité français)
Yohann Soubeyran (UICN Comité français)
Julien Touroult (OFB – UMS PatriNat)
Alphonse Versaveau (MTE)

Excusés :

Anthony Caro (OFB)
Odile Cruz (OFB)
Benoît Pisanu (OFB, UMS PatriNat)
Emmanuel Leheurteux (CEN Pays de la Loire)
Patrick Barrière (CEN Nouvelle-Calédonie)
Christelle Béranger (PNR Martinique)
Serge Muller (MNHN)